BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1428

89 – YONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Ventes et cessions

377 529 557 RCS Auxerre.
POLYDIS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 150000.00 EUR.
Adresse : zone artisanale le Clouzeau, 89144 Ligny-le-Châtel.
Précédent propriétaire : 483 990 081 RCS Auxerre. **SOCIETE LEFEVRE.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : POLYDIS Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : zone artisanale le Clouzeau 89144 Ligny-le-Châtel Capital : 150000.00 EUR Numéro unique d'identification : 377529557 Lieu d'immatriculation : Auxerre. Société absorbee : SOCIETE LEFEVRE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 59 rue Porte d'En Haut 89240 Chevannes Capital : 45000.00 EUR Numéro unique d'identification : 483990081 Lieu d'immatriculation : Auxerre. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 425338.67 EUR - passif de 340726.91 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : 1 part de POLYDIS pour 45 parts de SOCIETE LEFEVRE. Toutefois, parmis les biens apportés par la société absorbée, figurent des parts sociales de la société absorbante, celle-ci annulera les dites parts et réduira en conséqauence son capital de 150 000€. Le solde constituera un mali de fusion, qui après imputation de la prime de fusion sera affecté aux différents actifs apportés. Les créanciers de POLYDIS et ceux de SOCIETE LEFEVRE pourront former opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les article L236-14 et R236-8 du Code de commerce. Montant de la prime de fusion / scission : 54611.76 EUR. Date du projet commun de fusion : 18.10.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société POLYDIS : 20.10.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre). Pour la société SOCIETE LEFEVRE : 18.10.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre)..